



**BUDGET 2018**

**RAPPORT DE PRESENTATION**

**DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1**

**DU BUDGET PRINCIPAL**

## 1- Les opérations réelles

### 1.1 Les recettes réelles

#### Les recettes réelles de fonctionnement augmentent de 281 076 €

**- Produits des services + 14 500 €**

Il s'agit d'un réajustement des prévisions de recettes des musées correspondant à une augmentation des dépenses d'acquisition de produits pour les boutiques

**- Impôts et taxes + 67 674 €**

Suite aux notifications des services fiscaux et de l'État, les prévisions budgétaires sont réajustées pour les taxes foncières et d'habitation (- 53 K€) et le Fonds de Péréquation des Ressources Communales et Intercommunales (FPIC) (+121 K€). Le montant du FPIC, qui était de 466 K€ en 2017 est donc de 571 K€ pour 2018.

**- Dotations et participations + 186 869 €**

Les crédits prévisionnels inscrits au budget primitif sont majorés. Il s'agit notamment de la dotation globale de fonctionnement (DGF : + 106 K€) soit une DGF de 12,297 M€ attendue pour 2018 (pour information DGF perçue en 2017 : 12,168 €) et des allocations compensatrices (+25 K€) Sont inscrits également des subventions de l'État pour financer divers projets et la participation du Département pour l'étude des sols réalisée sur le quartier de St Cybard.

**- Produits exceptionnels + 12 033 €**

Il s'agit de recettes d'assurances perçues suite à sinistres.

#### Les recettes réelles d'investissement augmentent de 180 597 €

Ces recettes correspondent à des subventions d'investissement dont la participation du GrandAngoulême dans le cadre de la convention de maîtrise d'ouvrage pour la réfection du boulevard Liédot.

### 1.2 Les dépenses réelles

#### Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 264 721 €

**- Charges à caractère général : + 211 045 €**

Ce chapitre enregistre des réductions de crédits correspondant à des virements vers d'autres chapitres ou vers la section d'investissement ainsi que des nouvelles inscriptions notamment pour :

- les dépenses de carburant (+33 K€) pour prendre en compte la hausse des taxes
- les frais liés au diagnostic pollution réalisé sur le quartier de St Cybard (dont 73 K€ pour l'étude)
- l'entretien et la réparation des bâtiments (51 K€)

**- Autres charges de gestion courante : + 159 630 €**

Les dépenses correspondent principalement à :

- l'inscription de crédits pour un reversement au Comité de Jumelages de la subvention perçue du Ministère des Affaires Etrangères dans le cadre de la coopération décentralisée Angoulême Ségou

- des réajustements de crédits pour le versement de subventions (SA XV PRO, Foulées d'Angoulême, FIBD)
- un virement de crédits provenant des charges à caractère général pour financer, dans le cadre du plan commerce, les aides prévues pour l'installation de nouvelles enseignes et pour la pérennisation des activités

**- Atténuations de charges** **+ 1 200 €**

**- Dépenses imprévues :** **- 107 154 €**

Prévus à hauteur de 400 K€ au budget primitif, ces crédits sont réduits pour financer les dépenses nouvelles.

**Les dépenses réelles d'investissement augmentent de 196 952 € :**

**- Immobilisations incorporelles :** **+ 5 592 €**

Ces inscriptions correspondent à des virements entre chapitres pour financer des frais d'études et d'insertion.

**- Subventions d'équipement versées :** **+ 6 334 €**

Il s'agit d'une subvention allouée au Comité de Jumelages pour la réalisation de travaux dans leurs locaux.

**- Immobilisations corporelles :** **+415 239 €**

Les crédits inscrits sur ce chapitre proviennent pour près de 340 K€ de la section de fonctionnement ou d'autres chapitres de la section d'investissement et correspondent à des réimputations de dépenses. Des crédits complémentaires sont prévus notamment pour les illuminations de Noël, la réfection des sanitaires de l'école A. Fournier et la restauration de plaques commémoratives.

**- Immobilisations en cours :** **- 24 167 €**

Sur ce chapitre figurent principalement l'inscription de crédits pour les travaux de voirie du boulevard Liédot (175 K€), des travaux sur les ouvrages d'art (50 K€), la remise en état de cabanes aux jardins de Frègeneuil (10 K€) et un complément de crédits pour la réalisation et la pose de plaques commémoratives sur le monument aux morts de Beaulieu (50 K€).

Ce chapitre enregistre également des réductions de crédits correspondant à des virements vers d'autres chapitres.

**- Dépenses imprévues :** **- 206 046 €**

Les dépenses imprévues, inscrites pour 408 K€ au budget primitif, sont réduites pour financer les nouvelles inscriptions.

## **2- Les opérations d'ordre budgétaire**

Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement est majoré de 16 355 €.